Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Philippe Cano, deux ans au service du barreau d'Avignon



Bâtonnier du barreau d'Avignon depuis le 1er janvier 2024, Philippe Cano s'apprête à passer le relais à Anne-Cécile Dubois à la fin de ce mois. Deux années intenses, marquées par des enjeux nationaux, des dossiers sensibles et une réflexion profonde sur le rôle, les valeurs et l'avenir de la profession d'avocat.

À Avignon, le bâtonnat n'est pas une fonction honorifique. À la tête d'un barreau de près de 330 avocats, Philippe Cano en a mesuré toute l'exigence : une charge à temps plein, souvent au-delà, faite de représentations, de médiations, de protection des confrères et de défense sans concession des principes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

fondateurs de la profession. « Un bâtonnier est à la fois un leader, un protecteur et un arbitre », résume-t-il, rappelant la pluralité d'un rôle souvent méconnu du grand public.

Le legal privilege

Son mandat aura été marqué, dès 2024, par un débat national majeur : celui du 'legal privilege'. Le projet d'extension du secret professionnel aux juristes d'entreprise a suscité une mobilisation forte des instances ordinales. Philippe Cano s'est engagé, aux côtés de nombreux bâtonniers, pour défendre une conception exigeante du secret professionnel, pilier de la relation entre l'avocat et son client, et garantie essentielle des libertés publiques.

Le procès Pelicot

Mais c'est surtout la gestion du procès dit 'Pélicot' qui a profondément marqué son bâtonnat. Sans jamais intervenir sur le fond judiciaire, le bâtonnier a dû en assumer les lourds enjeux périphériques : organisation matérielle des audiences, préparation logistique en amont avec les juridictions, questions de rémunération des avocats, gestion des incidents d'audience et, surtout, protection de la parole et de l'indépendance de la défense dans un contexte médiatique et sociétal particulièrement tendu. « Un procès total », selon ses mots, tant pour le droit des victimes que pour les équilibres fondamentaux de la justice.



Philippe Cano, entouré des anciens batonniers du Barreau d'Avignon Copyright MMH

Assumer la prise de décision

Dans cette fonction, les décisions sont souvent solitaires et parfois impossibles à commenter

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

publiquement. Une discrétion assumée, inhérente à la responsabilité du bâtonnier, qui agit autant dans l'ombre que dans la lumière. Philippe Cano n'a pas souhaité dresser un bilan exhaustif de ces deux années, préférant souligner ce qu'elles lui ont appris : la complexité croissante de l'exercice de la défense et la nécessité d'un dialogue constant entre les acteurs de la justice.

Ce soir, Philippe Cano se présentera, avec son équipe, à la présidence de la Cobseco

Pour autant, l'ancien bâtonnier ne tourne pas la page. Refusant l'idée d'un ouvrage mémoriel, il privilégie la transmission vivante : conférences, débats, échanges entre pairs. Il ambitionne désormais de mettre cette expérience au service d'un périmètre plus large, en briguant la présidence de la Conférence régionale des bâtonniers du Sud-Est et de la Corse (Cobseco), qui fédère quinze barreaux et près de 7 000 avocats. Une fonction d'animation et de partage, loin de toute posture hiérarchique, dont l'élection doit se tenir à Aix-en-Provence cet après-midi.

Pour la défense et la visibilité de la profession

En quittant le bâtonnat d'Avignon, Philippe Cano laisse l'image d'un responsable engagé, confronté à des défis majeurs et fidèle à une certaine idée de la profession : indépendante, exigeante et profondément attachée à ses valeurs. Il se dit confiant dans l'avenir du barreau, saluant l'élection d'Anne-Cécile Dubois, appelée à imprimer sa propre marque dès le début de l'année 2026. Une passation de témoin qui s'inscrit dans la continuité, au service d'une profession en constante évolution.

Mireille Hurlin

Les avocats vauclusiens se mobilisent pour préserver le droit d'appel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les avocats des barreaux de Carpentras et d'Avignon font front commun contre le projet de décret Rivage qui veut réformer la procédure d'appel. Ils dénoncent un projet 'comptable' qui se fera au détriment des justiciables.

« Le projet de réforme de la procédure civile devant les cours d'appel constitue un tournant historique mais dans le mauvais sens, s'inquiète Maître Philippe Cano, bâtonnier du barreau d'Avignon. Sous couvert d'efficacité, le gouvernement s'apprête à réduire drastiquement le droit fondamental des citoyens à faire appel. Avec cette réforme, la justice devient un guichet sans recours pour les litiges du quotidien.

> « Aujourd'hui, Rivage c'est chronique d'un naufrage, celui de notre Justice. »
>
> *Maître Lionel Fouquet, futur bâtonnier du barreau de Carpentras*

« Ce projet vise à limiter le droit d'appel aux contentieux de plus de 10 000€, et encore pour ceux-là un filtrage serait opéré pour considérer ceux qui peuvent être évoqués devant la Cour, complète Maître Lionel Fouquet, futur bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Carpentras qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2026. Pour les autres, circulez il n'y a rien à voir. Cela fait belle lurette que l'on tente de priver le justiciable du double degré de Juridiction : en 2009 le décret Magendie a tellement complexifié sans aucune raison la procédure qu'il est aujourd'hui responsable de 25% des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

sinistres de nos cabinets. Et ne nous leurrons pas : la hausse du coût de nos assurances est nécessairement reportée sur les honoraires. Ensuite le timbre fiscal à 225€ : mesure provisoire, qui dure depuis si longtemps que tout le monde aujourd'hui considère qu'elle est définitive. Enfin l'exécution provisoire de droit qui oblige la partie défaillante à exécuter la décision si elle veut pouvoir faire appel : il faudra qu'un ministre en fasse les frais pour que les médias hurlent au scandale… Et aujourd'hui, Rivage c'est chronique d'un naufrage, celui de notre Justice. »

> « Ce n'est pas une réforme de la justice : c'est une réforme contre les justiciables. »
>
> *Maître Philippe Cano, bâtonnier du barreau d'Avignon*

« La réforme n'est pas juridique : elle est comptable, reprend Maître Philippe Cano. Le gouvernement invoque la rapidité et l'efficacité. Mais la réalité est plus simple : Les cours d'appel sont engorgées. Plutôt que de leur donner des moyens, on réduit le nombre de citoyens autorisés à les saisir. On ne désengorge pas les tribunaux en empêchant les citoyens d'y entrer. Ce n'est pas une réforme de la justice : c'est une réforme contre les justiciables. »

L'appel : une garantie démocratique

Le droit d'appel deviendra un privilège, plus un droit, insiste le bâtonnier Cano. Supprimer l'appel, c'est supprimer le contrôle démocratique de la justice. La justice d'appel corrige près d'un tiers des erreurs de première instance. Elle est un garde-fou démocratique. Une justice sans recours est une justice sans contrôle. La démocratie n'est pas compatible avec une justice à un étage. Supprimer l'appel, c'est accepter que l'injustice devienne définitive. »

Demandant un retrait immédiat du projet, les avocats vauclusiens rappellent pour finir que cette « réforme qui frappe d'abord les Français les plus vulnérables. Les familles, les salariés, les commerçants, les artisans, les petits propriétaires, les consommateurs… Tous seront exposés à des décisions définitives, parfois erronées, souvent lourdes de conséquences. L'accès au second juge dépendra du prix de votre problème, pas de sa justice. Le droit d'appel n'est pas une variable d'ajustement. C'est une garantie démocratique. »

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les praticiens des procédures collectives s'unissent

A l'occasion de la conférence de presse dénonçant le projet de réforme Rivage, les barreaux de Carpentras et d'Avignon se sont également unis autour de l'Association des praticiens des procédures collectives.

« Déjà très investis à travers le CIP (Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises) qui œuvre à apporter son soutien aux chefs d'entreprise en difficultés, il fallait également unir tous les praticiens des procédures collectives autour d'une même table pour partager, échanger, mieux nous connaître, explique Maître Lionel Fouquet. C'est désormais chose faite avec l'A2PC qui a convié tous ses membres, ainsi que les magistrats, greffiers, mandataires, pour sa soirée inaugurale. »

Crédit : DR/Linkedin/Lionel Fouquet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Les avocats d'Avignon et de Carpentras se distinguent lors de la 34e Juris'cup



Les avocats des barreaux de Carpentras et d'Avignon viennent de remporter le 3e prix de l'élégance de l'édition 2025 de la Juris'cup. L'événement, qui réunit chaque année depuis 35 ans l'ensemble du monde juridique et judiciaire autour d'un colloque sur le Droit de la Plaisance et d'une compétition de voile prestigieuse, s'est déroulé dans la rade de Marseille. Il a réuni une centaine de voiliers.

4 barreaux sous la même bannière

Côté voile, l'équipage des avocats vauclusiens avait été renforcé par leurs confrères des barreaux de Nîmes, et Alès afin de participer aux régates sur le voilier NîACC qui s'est classé deuxième dans la catégorie 'Général grande croisière'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Crédit : DR/Facebook/Ordre des avocats du barreau d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Crédit : DR/Facebook/Ordre des avocats du barreau d'Avignon



Crédit : DR/Facebook/Ordre des avocats du barreau d'Avignon

Deux trophées, une aventure, et bien plus encore : la démonstration éclatante de ce que nous pouvons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

accomplir lorsque nous unissons nos forces, s'est félicité le bâtonnier Philippe Cano qui passera bientôt le flambeau à Maître Anne-Cécile Dubois à la tête de l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon. À la Juris'cup 2025, à mon initiative mais avec le magnifique pilotage par le Barreau de Nîmes, ce dernier avec les Barreaux d'Avignon, de Carpentras et d'Alès, ont choisi de naviguer ensemble. Le résultat est là, et peu d'équipages peuvent en dire autant : 3e place au concours d'élégance et 2e place sur les régates ! »

> « Nous avons prouvé qu'ensemble, nous savons mettre le cap vers l'essentiel. »
>
> *Philippe Cano, bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon*

« Mais l'essentiel est ailleurs, poursuit Maître Philippe Cano. Cette réussite collective est le reflet d'une conviction profonde : l'avocat n'existe jamais seul. Il se construit dans la solidarité, se renforce dans la confraternité, et se projette dans des valeurs qui dépassent la seule pratique du droit. Voilà le sens de ma démarche comme Bâtonnier du Barreau d'Avignon : faire émerger des projets communs qui fédèrent, rassemblent et montrent au grand jour la force d'une profession unie. Parce que lorsque nous choisissons le collectif, nous ne gagnons pas seulement des coupes, nous affirmons une vision : celle d'une profession capable d'élever ses valeurs par-delà les frontières et d'incarner, partout, l'esprit de justesse de ses actions, gage d'une justice à obtenir. L'avenir du Barreau se construit dans l'action, dans l'audace et dans l'élan partagé. Sur la mer, à Marseille, alors 'Centre du Monde nautique', nous avons prouvé qu'ensemble, nous savons mettre le cap vers l'essentiel. »

Une 'bâtonnière' pour succéder au bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon

Une 'bâtonnière' pour succéder au bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



C’est Maître Anne-Cécile Dubois qui va succéder Maître Philippe Cano à la tête de l’Ordre des avocats du barreau d’Avignon. Avocate depuis 2005 après avoir débuté sa carrière à Nîmes, celle qui est inscrite au barreau de la cité des papes depuis 2006 prendra ses nouvelles fonctions à partir du 1er janvier 2026. Membre du conseil de l’Ordre pendant 6 années, lors de deux mandats successifs de trois ans, elle prendra la suite de Maître Cano, en poste depuis le début de l’année 2024.

> « Relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu’exigeant. »

« Son engagement, sa rigueur et sa passion pour la profession d’avocat qu’elle entend défendre avec la détermination qu’on lui connaît sont autant de qualités qui, j’en suis certain, lui permettront de relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu’exigeant, explique Maître Philippe Cano. Durant les prochains mois, j’aurai à cœur de l’accompagner et de l’aider à s’approprier toutes les facettes de cette belle mission, dans un esprit de transmission, de confiance et de bienveillance. »

La porte-voix des 360 avocats de la cité des papes

Spécialisée plus particulièrement dans le droit de la famille (divorce, enfants naturels, successions), le droit routier, permis de conduire, le droit pénal ainsi que les contentieux généraux civils et commerciaux, Maître Anne-Cécile Dubois représentera l’ensemble des près de 360 avocats du barreau d’Avignon, dont une trentaine d’avocats honoraires, auprès des autorités judiciaires ou administratives, de toutes les autorités officielles et plus généralement des pouvoirs publics de son ressort.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

A la tête du Conseil de l'Ordre
La future bâtonnière présidera également le Conseil de l'Ordre, constitué de près d'une vingtaine de membres, qui assure la bonne gestion du barreau dans le cadre sa mission d'intérêt général « confiée par la loi et concourent au service public de la Justice ».

Ce Conseil joue aussi un rôle important de conseil, de conciliation et d'arbitrage des conflits entre avocats et clients notamment. Il prévient et concilie les différends entre avocats, salariés, collaborateurs et employeurs. C'est aussi lui qui prévient et concilie les différends entre avocats et magistrats. Par ailleurs, il assure la permanence de la communication de son barreau auprès des avocats, de la magistrature et des justiciables ainsi que la communication entre les avocats du barreau.

Enfin, l'Ordre des avocats s'assurent aussi que les avocats de son ressort aient satisfait à leur obligation de formation continue. Il peut également jouer un rôle disciplinaire. A ce titre, « il est autorité de poursuite. Il instruit les réclamations formées par les tiers et dispose de pouvoirs d'enquête, de la possibilité de classer l'affaire ou de saisir le conseil de discipline territorialement compétent. Cette saisine peut aussi être effectuée par le Procureur général. »

Cheval Passion : le barreau d'Avignon fait sa rentrée au grand galop

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Pour la troisième année consécutive, le Barreau d'Avignon sera présent au salon Cheval Passion qui se déroule du 15 au 19 janvier prochains au parc des expositions d'Avignon. A cette occasion, un stand proposera aux personnes qui le souhaitent des consultations gratuites en toute confidentialité, avec des avocats locaux du Barreau rompus en droit équin, en droit rural, mais aussi d'autres domaines juridiques afin d'obtenir des premiers renseignements utiles.

« Nous aurons notamment cette année la participation d'une avocate, membre de SOS Avocats d'Enfants, souligne Maître Philippe Cano, bâtonnier du Barreau de la cité des papes depuis un peu plus d'un an.

Durant toute la durée de l'événement les avocats volontaires locaux se relaieront ainsi pour assurer ces consultations gratuites au sein du stand n°12 situé dans le Hall C. Pour rappel, l'équitation est la troisième activité sportive en France après le football et le tennis. On dénombre également 39 000 chevaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

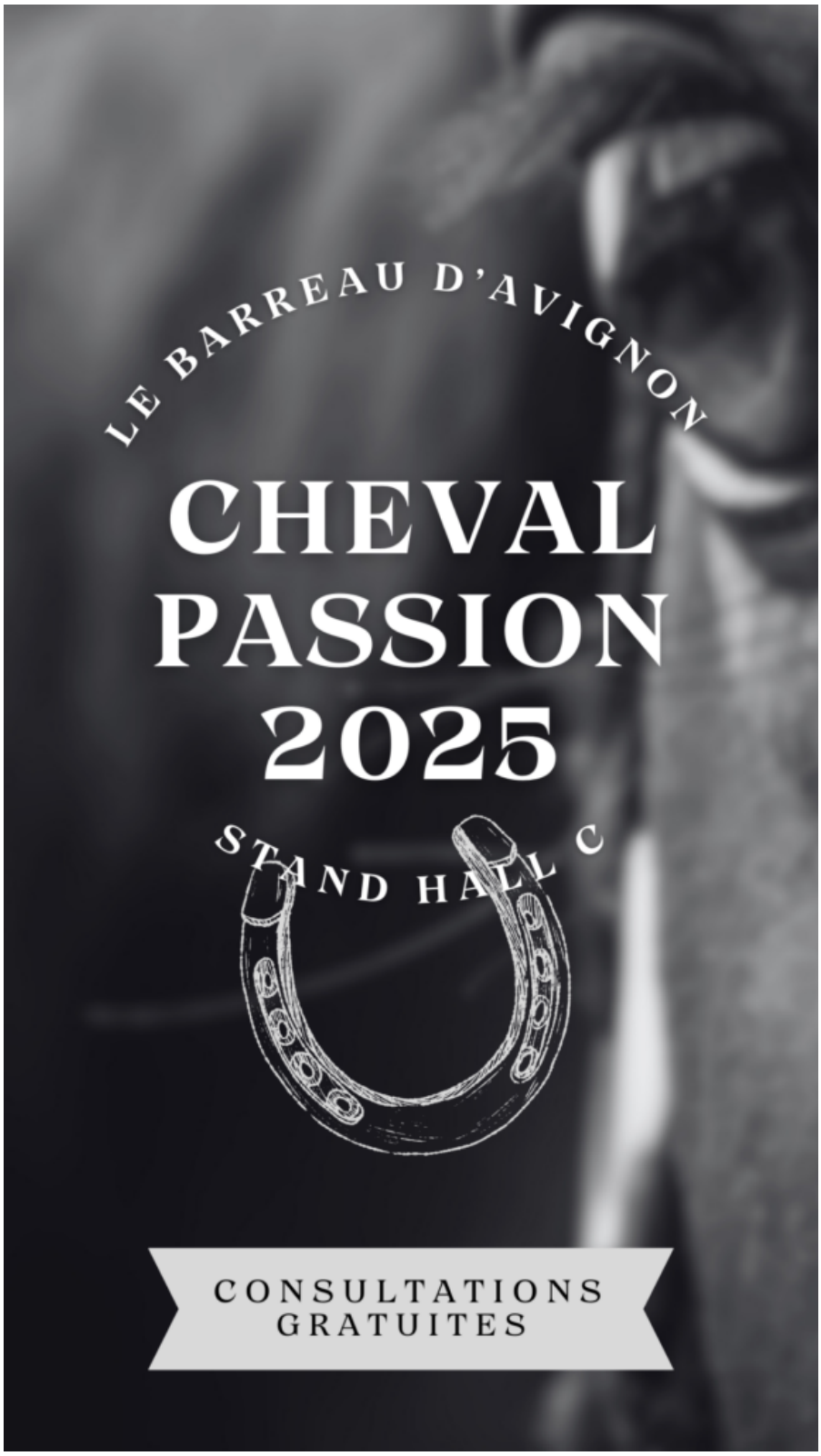
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

« Pour magnifier notre participation cette année 2025, des avocates, qui sont aussi d'excellentes cavalières, déambuleront à cheval dans le Parc des Expositions, avec les couleurs du Barreau d'Avignon », complètent l'équipe organisatrice du barreau d'Avignon ainsi que celle du pôle Cheval passion constituée des Bâtonnier Philippe Cano et Jean-Maxime Courbet ainsi que de Maîtres Charlotte Trens-Delarue, Ludivine Raz, Cécile Biscaïno, Anaïs Eraud, Christophe Huguenin-Virchaux, Carole Rostagni, Guilaine Michel et Alice Garaix, juriste chez Kelten avocats.

L.G.

Stand du Barreau des avocats d'Avignon. Consultations gratuites. Du mercredi 15 au dimanche 19 janvier 2025. Stand n°12. Hall C. Parc des expositions. Avignon.

39e édition de « Cheval Passion » qui ne cesse de se réinventer

Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon remporte les 20e Rencontres de l'Eloquence. L'avocat s'est distingué dans une édition réunissant pour la première fois des candidats provenant de 5 barreaux de la région.

C'est une habitude, presque une tradition : la dernière soirée des Rencontres de l'Eloquence vient de se tenir au Chêne noir à Avignon devant une salle comble. Pour cette 20e édition, c'était cependant la première fois que des candidats provenant de 5 barreaux différents 's'affronter' lors de cet événement créé en 2004 à l'initiative du bâtonnier Patrick Gontard et de Gérard Gelas, directeur du théâtre du Chêne noir. Ensuite, c'était André Marcellin, le bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon d'alors, qui avait pris le relais pour organiser la 1re édition. L'idée : faire venir des jeunes avocats sur les planches afin de mettre leur éloquence à l'épreuve face à un public et non dos à lui, comme ils en ont l'habitude dans les tribunaux. Le tout en traitant de sujets humoristiques tirés au sort quelques jours avant les Rencontres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



A l'initiative du bâtonnier Patrick Gontard (au premier plan) et de Gérard Gelas, directeur du théâtre du Chêne noir de la création des Rencontres de l'Eloquence en 2004, l'avocat avignonnais a été convié à présider le jury de cette 20e édition. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

Une scène remplie de robes noires

Autre première pour cette édition anniversaire, où c'est cette fois c'était le bâtonnier Philippe Cano qui était en charge de l'organisation avec Maître Guilaine Michel, la gagnante de la précédente édition : le jury, ainsi que les représentants des 5 barreaux, avaient pris place sur scène devant les près de 300 spectateurs présents. En tout, une trentaine d'avocats en robe, dont les Bâtonniers des barreaux d'Avignon, Carpentras, Nîmes, Tarascon ainsi qu'Alès qui foulaient les planches du concours de l'éloquence de l'Ordre de la cité des papes pour la première fois. Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène.

> « Autant de robes noires entourant et soutenant les candidats sur scène. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Le Jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les bâtonniers. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Par ailleurs, outre son rôle de 'Mme loyale' lors de l'animation et de la présentation durant le déroulement des rencontres, Maître Guilaine Michel a également accompagné, aux côtés de Maître Alexia Bérard, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon, les cinq candidats tout au long des heures précédant les Rencontres 2024. Histoire de faire la chasse au trac qui montait au fur et à mesure de la journée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



De gauche à droite : Maître Gabrielle Le Dreau du barreau d'Alès, Maître Sarah Mercoiret du barreau de Nîmes, Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon, Maître Guilaine Michel, avocate à Avignon et gagnante de la précédente édition, Maître Nathy Nicolas du barreau d'Avignon, Maître Alexia Bérard, présidente de l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon et Maître Anthony Peitavy du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa du barreau de Carpentras/Facebook Les avocats du barreau d'Avignon/DR

5 candidats en lice

Vient enfin le moment où les cinq candidats se sont succèdés. Maître Sarah Mercoiret du barreau de Nîmes s'est lancée avec le sujet « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglent-ils avec la vérité ? ». Maître Anthony Peitavy du barreau de Carpentras est intervenu après avec « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? ».

Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon a pris ensuite le relais avec le sujet : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? ». Ce dernier a trouvé avec subtilité, humour et brio la réponse à son sujet. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé à l'applaudimètre.

Maître Gabrielle Le Dreau du barreau d'Alès, avec « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? » et Maître Nathy Nicolas du barreau d'Avignon avec « Nous voulons rester ce que nous sommes. » ont conclu cette talentueuse soirée. Cette dernière avouant les jours précédant sa prestation qu'elle était « autant terrorisée que ravie de plaider ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Ecrit par le 5 novembre 2026

Maître Nathy Nicolas du barreau d'Avignon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Ecrit par le 5 novembre 2026

Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Ecrit par le 5 novembre 2026

Maître Gabrielle Le Dreau du barreau d'Alès. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Maître Anthony Peitavy du barreau de Carpentras. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Maître Sarah Mercoiret du barreau de Nîmes. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

« Une soirée mémorable. »

Des délibérations en musique

Enfin dernière nouveauté, pendant que le jury se réunissait afin de délibérer le public a pu profiter d'une performance musicale inédite. Maître Serge Billet, ténor du barreau vauclusien ayant raccroché sa robe récemment après 43 ans d'activité, est venu chanter du Michel Delpech accompagné au piano par Roland Vincent. Installé désormais à Bédarrides, ce dernier est le compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Pour un flirt', 'Chez Laurette', 'Wight is wight' ou bien encore 'Quand j'étais chanteur' mais aussi pour des artistes comme Dalida, Serge Reggiani ou Céline Dion.

Sans surprise donc, Maître Joël Wolfs a été ensuite désigné vainqueur de cette mémorable 20e édition. Et le représentant du barreau de Tarascon, comme les autres candidats et confrères des barreaux d'Avignon, Nîmes, Alès et Carpentras, de garder un excellent souvenir de cette soirée.

Du côté des nombreux spectateurs présents ce fût aussi, de leur avis, « une soirée mémorable » et beaucoup remerciaient le barreau d'Avignon pour l'organisation de cette 20e édition « exceptionnelle ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



‘Mme Loyale’, Maître Guilaine Michel, la gagnante de la précédente édition a aussi remporté ‘le droit’ d’animer cette 20e édition. Ici, en compagnie des bâtonniers Philippe Cano (au premier plan) et Patrick Gontard. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d’Avignon/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Accompagné au piano par le compositeur par Roland Vincent, Maître Serge Billet, ancien ténor du barreau vauclusien a animé en musique la scène du Chêne durant les délibérations du jury. Crédit : Maître Nicolas Masquefa/Facebook Barreau d'Avignon/DR

Laurent Garcia

5 barreaux sur les planches pour des 20es rencontres de l'Eloquence inédites



Pour la première fois depuis sa création en 2004, les représentants de 5 barreaux vont s'affronter lors de ce concours alliant art de la plaidoirie et du théâtre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Le barreau de l'ordre des avocats d'Avignon et le théâtre du Chêne noir accueillent la 20e édition des Rencontres de l'Eloquence. Celles-ci voient s'affronter chaque année depuis 2004 des candidats avocats ayant moins de 10 ans de barres. Organisée à l'époque par le Bâtonnier André Marcellin, cette soirée, entre théâtre et droit, fait depuis salle comble chaque dernier vendredi d'octobre.
« Ces rencontres ont rencontré un succès immédiat. Chaque fois, c'est toujours un moment de bonheur, rappelle Gérard Gelas directeur du Chêne noir qui en a eu l'idée avec le bâtonnier Patrick Gontard lors d'une dégustation dans un concours de d'huile d'olive durant lequel ils étaient jury ensembles. « Ils nous avaient alors semblé intéressant de mêler univers des avocats et approche théâtrale », poursuit Gérard Gelas.

« Cela nous a fait sortir du tribunal et pour le Chêne noir c'était aussi le moyen de proposer une nouvelle offre artistique », complète Maître Patrick Gontard qui aura l'honneur de présider le jury de cette 20e édition. Il poursuit après avoir souligné l'implication du Bâtonnier Marcelin dans la création des premières éditions : « Il y a d'ailleurs toujours eu un lien entre le spectacle et la justice. Chaque année, une dizaine d'avocats ou d'anciens confrères se produisent ainsi sur les planches lors du festival d'Avignon. »
Maître Philippe Cano, nouveau Bâtonnier de la cité des papes, insiste surtout sur le fait que ces prédécesseurs « peuvent être fiers de cette hybridation du théâtre et du temps du procès car il y a quelque chose de magiques dans la scène théâtrale ».

Et pour marquer les esprits de cette 20e édition dans ce concours entrant dans sa 21e année (le Covid étant passé par là avec l'annulation de 2020), le Bâtonnier Cano a pris son bâton de pèlerin pour mobiliser les barreaux voisins. Résultat ? Pour la première fois les représentants de 5 barreaux vont s'affronter sur les planches du Chêne noir : les jeunes avocats des barreaux d'Avignon et de Carpentras, le retour de ceux de Nîmes et de Tarascon ainsi que, pour la première fois, une représentante d'Alès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Comme chaque année, l'affiche des Rencontres de l'éloquence est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le master culture et communication de l'université d'Avignon, l'Echo du mardi et le Barreau d'Avignon. Cette année, c'est Sarah Noë-Bizais qui a imaginé l'affiche gagnante de l'édition sous la supervision d'Alexandra Piaumier, directrice adjointe Culture et Vie de Campus au sein d'Avignon Université.

Soirée : mode d'emploi ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

La soirée est réservée prioritairement aux abonnés du Chêne noir et aux représentants des différents barreaux. Les places étant gratuites : la jauge de près de 300 places a été rapidement atteinte confirmant, une fois de plus, le succès de ces Rencontres qui se jouent à chaque fois à guichet fermé. Inutile donc de chercher des places.
Les cinq candidats, 3 avocates et 2 avocats, ont tiré au sort leur sujet depuis quelques jours seulement (voir encadré ci-dessous) ainsi que leur ordre de passage. Tous revêtu de leur robe d'avocat, ils auront alors 10 minutes chacun pour faire preuve de leur 'éloquence'. Des jeunes confrères qui seront « accompagné toute la journée de vendredi » par l'UJA (Union des jeunes avocats) rappelle Maître Alexia Bérard, présidente de l'UJA d'Avignon.
Le jury se réunira ensuite afin de délibérer et Maître Serge Billet, ténor du barreau ayant raccroché sa robe après 43 ans d'activité sur Avignon, chantera du Michel Delpech accompagné au piano par Roland Vincent, compositeur des principaux succès de l'interprète de 'Quand j'étais chanteur'.

Les sujets des candidats lors des 20es Rencontres de l'éloquence
– Maître Sarah Mercoiret du barreau de Nîmes « Si la salle d'audience est un cirque, les avocats jonglent-ils avec la vérité ? »
– Maître Anthony Peitavy du barreau de Carpentras : « I.A-t-il quelqu'un qui pilote ? »
– Maître Joël Wolfs du barreau de Tarascon : « Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ? »
– Maître Gabrielle Le Dreau du barreau d'Alès : « Un crime dans l'espace est-il toujours sans gravité ? »
– Maître Nathy Nicolas du barreau d'Avignon « Nous voulons rester ce que nous sommes. »

Une victoire qui change tout
« Cela donne de l'assurance », explique Maître Guilaine Michel, gagnante de la précédente édition, en charge de la présentation de la soirée. Car un des 'privilèges' des gagnants c'est de participer à l'organisation et au déroulement de l'édition suivante.
Une 'chance' qu'a connu Maître Jean-Maxime Courbet, Bâtonnier d'Avignon sortant et vainqueur de la première édition. « La plus importante différence, c'est que nous avons plutôt l'habitude de plaider dos au public. Là, le public est face à nous. »
« Je suis autant terrorisée que ravie de plaider », conclu Maître Nathy Nicolas, candidate 'stressée' pour le barreau d'Avignon.

L.G.

Théâtre du Chêne noir. 20es rencontres de l'Eloquence. Vendredi 25 octobre. 20h. 8, rue Sainte-Catherine. Avignon. 04 90 86 74 87.

> La 19ième édition des Rencontres de l'Eloquence organisées par le Barreau d'Avignon a eu lieu vendredi 27 octobre au Théâtre du Chêne Noir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Barreau d'Avignon : 'La justice face à l'intelligence artificielle'



Après une édition 2023 qui a remporté un vif succès avec 200 manifestations dans 160 villes, La Nuit du Droit revient la 5e fois. En Vaucluse, c'est à l'Université d'Avignon que le Barreau de la Cité de papes propose une rencontre sur l'IA et la justice.

Voir le Droit sous un nouveau jour, c'est l'ambition de la Nuit du Droit dont la 5e édition se déroulera partout en France ce jeudi 3 octobre. En Vaucluse, le Tribunal judiciaire de la cité des papes, le Barreau de l'ordre des avocats d'Avignon et l'Université d'Avignon propose une soirée sur le thème : 'La justice face à l'intelligence artificielle : les algorithmes, le juge et l'avocat'.
La rencontre, qui se déroulera sur le site Sainte-Marthe de la faculté, est libre d'accès mais le nombre de places est limité par la capacité de l'amphithéâtre AT02 comprenant un peu plus de 600 places (inscription préalable : conf-droit@univ-avignon.fr).
L'occasion de tout savoir sur la justice prédictive, les legals techs, les logiciels Prédictice et Case Laws

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Analytics ou bien encore de débattre sur la place du juge et des avocats dans une justice numérisée en compagnie de Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judicaire d'Avignon, Philippe Cano, Bâtonnier de l'Ordre des 330 avocats du barreau d'Avignon ainsi que Alice Mornet, maître de conférence en droit privé et sciences criminelles.



DR

Sensibiliser le public à l'importance du Droit dans la société

Créée en 1917 à l'initiative de Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, La Nuit du Droit a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du Droit dans la société et dans leur vie.
« Cette année encore, je suis heureux de voir les organisateurs de plus en plus divers proposer des thèmes de plus en plus variés, constate Laurent Fabius. Les participants « traditionnels » sont toujours présents : assemblées parlementaires, juridictions judiciaires et administratives, facultés de droit et écoles de droit, fondations et nombreux professionnels du droit. Mais d'autres acteurs et partenaires apparaissent au fil des ans : des mairies, les Archives Nationales et départementales, des instituts et des centres de réflexion. L'Académie des beaux-arts agira cette année aux côtés de l'Académie des sciences morales et politiques déjà présente en 2023. Beaucoup d'autres intervenants viendront renforcer ce courant qui anime tous nos partenaires, qui savent que le droit est un gage d'équilibre dans nos vies. »

La Nuit du Droit. Jeudi 3 octobre. 18h30 à 20h. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles (inscription préalable : conf-droit@univ-avignon.fr). Avignon Université. Amphi AT02. 74, rue Louis-Pasteur. Avignon.



Avec les entreprises aussi
Par ailleurs, les Barreaux d'Avignon et de Carpentras viennent de signer une convention de partenariat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

avec la CCI 84 (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse).
« L'objectif de cette convention est de favoriser les contacts entre les chefs d'entreprises et les avocats de notre département, explique le Barreau d'Avignon. Pour ce faire, des avocats volontaires de ces deux Barreaux offriront sur 3 heures de consultations, une heure de leur temps, les deux heures suivantes étant rémunérées à un tarif préférentiel. Par ce partenariat local, les Avocats du Vaucluse témoignent de leur forte volonté de soutenir les Entreprises et les Chefs d'entreprises de leur territoire. »

Les avocats du barreau d'Avignon solidaires avec leurs homologues tunisiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Réunis autour de l'ancien bâtonnier Franck Lenzi, les avocats du barreau d'Avignon se sont retrouvés aujourd'hui sur les marches du palais de Justice de la cité des papes afin de manifester leur soutien à leur consœur Sonia Dahmani.

Cette dernière avocate inscrite au barreau de Tunisie, a été interpellée violemment par des personnes cagoulées, bousculant les avocats et journalistes présents, au sein de la maison de l'avocat de Tunis le samedi 11 mai, à la suite de propos tenus sur un plateau de télévision sur la situation de son pays.

« Cette agression inédite a choqué et ému la profession d'avocat en France et dans le monde », s'indignent les avocats avignonnais dont le nouveau bâtonnier en exercice, Philippe Cano, les représentaient durant le rassemblement parisien devant l'ambassade de Tunisie.

C'est dans ce contexte que la Conférence des bâtonniers, aux côtés de nombreuses institutions de la profession, a signé le 12 mai un communiqué de soutien à Sonia Dahmani, réclamant sa libération immédiate et appelant à des manifestations de soutien des avocats en robe partout en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Le Bâtonnier Cano, à droite, lors de la manifestation à Paris devant l'ambassade de Tunisie. ©DR-Avocats du Barreau d'Avignon

« Hier, les avocats tunisiens qui ont courageusement soutenu notre consœur ont été à leurs tours poursuivis, la maison de l'avocat de Tunis a été saccagée et l'avocat Mehdi Zagrouba, à son tour, a été brutalement arrêté. »

Ce rassemblement a été l'occasion pour ces professionnels du Droit vauclusiens de souligner aussi leur engagement auprès des avocats poursuivis, arrêtés et emprisonnés arbitrairement dans le monde dans le cadre d'une lettre ouverte rappelant « que la Tunisie a ratifié le 18 mars 1969 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1968 par les Nations unies qui protège notamment les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité, à la liberté de pensée, de conscience et de religion et l'interdiction de la détention arbitraire. »

Ils ont également rappelé « que la Tunisie a également ratifié le 23 septembre 1988 la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants adoptée en 1987 par les Nations unies et son Protocole facultatif, le 29 juin 2011, adopté en 2002. »

En conséquence, ils s'indignent donc « contre les violences verbales et physiques perpétrées à l'encontre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

des avocats tunisiens et des journalistes visant à les intimider et à les faire taire, condamnent l'arrestation violente d'une avocate et chroniqueuse qui, après des propos tenus sur un plateau de télévision, sur la situation du pays, a été convoquée devant la justice et s'est réfugiée à la maison de l'avocat où elle a été interpellée violemment, considèrent que s'introduire de force dans les locaux de l'Ordre national des avocats constitue une agression inédite et alarmante contre ce lieu, sanctuaire des droits de la défense et de la liberté d'expression, où se réunissent des avocates et des avocats, défenseurs de l'état de droit et derniers remparts contre l'arbitraire, s'insurgent contre de telles pratiques, réclament la libération immédiate de notre consœur Sonia Dahmani et l'arrêt de toute forme de répression contre les avocats, journalistes et tous autres défenseurs des libertés tunisiens, soutiennent les avocats de la section de Tunis de l'Ordre national des avocats de Tunisie et l'ensemble des confrères entravés dans l'exercice de leur métier d'avocat. »

L.G.